

# CABINET

conditions de travail - emploi - salariat

# MIDI-CTES

## EXPERTISE - FORMATION - RECHERCHE

### QUI SOMMES-NOUS ?

Le cabinet d'expertise MIDI-CTES réunit depuis 2016 des spécialistes de l'analyse du travail au sein d'une structure à taille humaine, gérée en SCOP, dédiée à la défense des droits des salariés et à la prévention des risques professionnels et sociaux auprès des CSE et CST des entreprises et des services, privés comme publics.

Notre démarche donne la priorité à l'inclusion des collectifs de travail au sein des processus d'expertise, de formation et de recherche afin d'engager une prise en charge collective des situations de travail de votre entreprise.

Notre objectif est que vous puissiez vous saisir des outils que nous aurons participé à construire ensemble.

### LA RECHERCHE APPLIQUÉE AU TRAVAIL

Le monde du travail connaît des bouleversements quotidiens. Le rôle des instances représentatives du personnel est d'être en capacité d'analyser ces changements pour orienter au mieux leurs décisions en faveur des intérêts des salariés. **Nous proposons de mettre notre expérience de recherche au service de cet objectif.**

Lorsque l'état du dialogue social au sein de l'entreprise permet d'engager des études en co-pilotage direction/représentants des salariés, nous proposons nos services pour résoudre les problématiques reconnues et partagées par l'ensemble des acteurs concernés. Ce fascicule est destiné à présenter la démarche d'intervention.



07.66.15.92.34



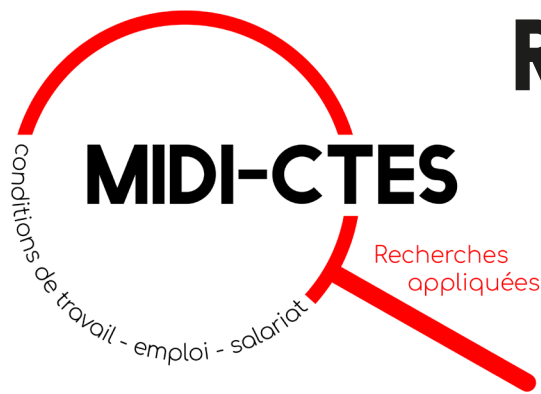
contact@midi-ctes.fr



midi-ctes.fr



28 avenue Léon Blum, 31 500 Toulouse



# RECHERCHE-ACTION

## ANALYSER LE TRAVAIL ET RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS

### LE TRAVAIL REPOSE SUR UN ÉQUILIBRE FRAGILE

L'organisation du travail n'a rien d'une mécanique sans accroc. **L'entreprise doit réussir à articuler de la façon la plus harmonieuse possible les besoins des salariés, les demandes des directions et les exigences des clients.** Ainsi, il n'est pas rare que les situations de travail soient le théâtre

d'un déséquilibre entre les différents besoins, ce qui conduit à l'apparition de risques socio-organisationnels ou de risques psychosociaux qui peuvent nuire gravement à l'efficacité de l'entreprise mais aussi et surtout à la santé physique et mentale de celles et ceux qui y oeuvrent chaque jour.

### NOS EXPERTS SONT LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

**Une question sur les conditions de travail dans votre entreprise ? Sur l'introduction d'une nouvelle technologie ? Un risque psychosocial ou socio-organisationnel que vous souhaitez investiguer ? Un verrou organisationnel que vous ne parvenez pas à débloquent ?**

Nous développons depuis janvier 2022 un nouveau segment dans notre activité consacré à la recherche-action. Forts de l'expérience des diagnostics

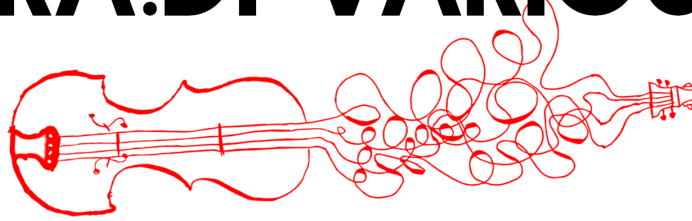
RPS que nous avons conduits pour plusieurs entreprises, nous avons fait le choix de développer ce produit en nous appuyant sur les compétences internes au cabinet.

Ainsi, lorsque représentants des salariés et représentants de la direction partagent le constat d'un déséquilibre, nous proposons d'accompagner la démarche paritaire en menant une action de recherche et développement afin de vous orienter vers des solutions réalistes pour le bien-être de l'organisation.



Nous avons obtenu l'agrément CIR, un agrément délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cet agrément atteste de notre capacité à proposer des prestations de Recherche et Développement en sciences humaines et sociales pour le compte d'entreprises. Il permet à l'entreprise, sous condition, de déclarer les opérations réalisées en **Crédit Impôt Recherche** et d'obtenir ainsi une décôte de 30% de la facture initiale.

# STRA.DI-VARIOUS



## UN PROJET DE RECHERCHE AUTONOME ET INDÉPENDANT CONSACRÉ AUX STRATÉGIES DES DIRECTIONS

### QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS INTRODITS PAR LA LOI TRAVAIL ET LES ORDONNANCES MACRON POUR LES ÉLUS DU PERSONNEL ?

Le cabinet d'expertise CSE/CST Midi-CTES lance un projet de recherche intitulé «STRA.DI-VARIOUS» consacré aux stratégies des directions dans le cadre du dialogue social en entreprise en France depuis la fusion des Instances Représentatives du Personnel (IRP). Ce projet de recherche de deux ans est mené par Sami El amari, chargé de projet et docteur en socio-anthropologie du

travail. Par la petite porte des informations-consultations ponctuelles pour projet important, nous souhaitons comprendre comment la modification des IRP et des règles de la négociation collective introduite par la loi Travail et les ordonnances suivantes a bouleversé le travail de représentation du personnel et a potentiellement donné plus de marges de manœuvre aux directions.

### QUEL EST L'ENJEU DE CE PROJET DE RECHERCHE ?

Toutes les directions d'entreprise ne sont pas favorables au dialogue social. **Les récentes modifications des règles et des espaces de la négociation collective ont permis à certaines directions de développer des pratiques nouvelles qui tendent parfois à réduire le pouvoir de négociation des salariés.** Il peut s'agir d'un accord sur le dialogue social défavorable, d'une monopolisation des décisions à un niveau entreprise/groupe ou encore d'une gestion atypique des accès à la BDES de l'entreprise.

L'ensemble de ces pratiques ont-elles une dimension tactique voire stratégique ? Et si oui, y a-t-il plusieurs modèles ? Selon quels critères une direction optera pour tel ou tel plan d'actions ? Et quelles sont les conséquences sur l'état du dialogue entre les parties prenantes ? Et sur la santé physique et mentale des salariés des périmètres visés ? Notre objectif est d'identifier des modèles favorables et défavorables afin d'orienter au mieux les parties intéressées vers des modalités de concertation efficaces.

### ON A BESOIN DE VOUS !

Pour y parvenir, nous avons besoin du retour d'expérience d'élus CSE, de DS et de représentants de direction qui ont expérimenté ces nouvelles dispositions, notamment dans le cadre des informations-consultations ponctuelles pour projet important. Le recueil d'informations se fait par le biais d'entretiens individuels ou collectifs dont nous assurons l'anonymat le plus strict.

Alors, si vous et/ou vos connaissances souhaitez participer à la recherche et partager votre expérience, **contactez-nous à l'adresse suivante : [recherche@midi-ctes.fr](mailto:recherche@midi-ctes.fr)**

# NOS AUTRES ACTIVITÉS

## EXPERTISE

Le cabinet Midi-CTES est un cabinet d'expertise certifié pour les domaines suivants :

- ORGANISATION DU TRAVAIL, DONT LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL
- ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, Y COMPRIS LES EXPOSITIONS CHIMIQUES, PHYSIQUES ET BIOLOGIQUES
- EGALITÉ PROFESSIONNELLE

Nous intervenons sur l'ensemble du territoire français et ce, sans spécificité de secteur pour les expertises liées à un projet important ou un risque grave, au sens de l'article L. 2315-94 du code du travail, encadré par l'arrêté du 07/08/2020 relatif aux modalités d'exercice de l'expert habilité auprès du CSE.

## FORMATION

Rien ne sert de produire du savoir et de l'expérience si on ne cherche pas à le transmettre.

Le cabinet assume une activité de formation en santé et sécurité auprès des CSE destinée à préparer génériquement les élus mais notre offre ne s'arrête pas là. Nous proposons des modules spécifiques liés à des thématiques majeures de la santé au travail que nous préparons à partir des résultats de nos recherches pour assurer la pertinence du contenu.

## COMPÉTENCES

- Analyse institutionnelle
- Etude documentaire
- Questionnaire SST
- Production statistique
- Analyse quantitative
- Conseil juridique
- Ethnographie / Entretiens
- Analyse qualitative
- Formation des élus
- Restitution des travaux

Nous nous inscrivons dans un réseau d'experts CSE en analyse financière et de chercheurs en sciences du travail avec qui nous partageons des valeurs communes.

Ce réseau nous permet de présenter aux CSE une capacité d'intervention sur l'ensemble des domaines d'expertise pour une satisfaction client assurée.

## VALEURS

L'équipe partage un engagement pour l'amélioration des conditions de production, pour la santé au travail et pour la protection de l'environnement. Nous avons comme point commun un intérêt pour les bouleversements actuels dans la sphère du travail, et le souci de faire dialoguer les connaissances issues de différents domaines scientifiques avec une réflexion de terrain, au service d'une action concrète et utile.

### DÉONTOLOGIE

Respect du secret professionnel.  
Vous devez pouvoir vous reconnaître dans nos productions sans que l'on vous reconnaisse.

### ENGAGEMENT

Pour l'amélioration des conditions de production. Pour favoriser la symétrie de l'information au sein des IRP.

### INDÉPENDANCE

Nous sommes indépendants des directions d'entreprise et ne sommes affiliés à aucune organisation syndicale. Nos clients sont les CSE ou les comités paritaires selon la procédure engagée.

### PÉDAGOGIE

Nous vous informons de la progression des travaux. Chaque membre du CSE ou du COPIL doit comprendre la démarche et ses résultats.